

- (1859), ii. 63.
- (1860), ii. 63.
- (1866), ii. 64.
- Reine. Voir *Couronne, Souverain, Victoria*.
- Remerciements votés par le Parlement pour des services éminents, i. 339, 343.
- Réponse aux questions, ii. 137.
- Représentation au Parlement : origine du système actuel, i. 35, 36.
- Résidences officielles des ministres, i. 465-466.
- Résolution de l'une et l'autre Chambre; procédure par voie de —, au lieu de procédure par bill, ii. 100.
- Responsabilité des ministres. Voir *Ministres*.
- Revenu public : d'où il provient, ii. 307 ; cas où il est insuffisant, ii. 308 ; recettes brutes versées à l'Échiquier, ii. 307-314 ; fonctionnaires du —, leur salaire est payé sur les recettes, ii. 308, 382, 383.
- Révolution de 1688, ses effets, i. 3, 7, 81, 123, 242, 375.
- Riot Act*, i. 247.
- Rituelle (commission), i. 229 n.
- Rockingham, (ministère de), i. 416, 441, 454.
- Rois anglo-saxons (office, fonction des), i. 20-24.
- Rois normands, i. 23 ; Conseil des rois normands, 27, 33-35.
- Roi Henri II et son Conseil, i. 34.
- « Roi (le), ne peut mal faire », i. 2.
- Relations entre le — et ses ministres depuis 1316, i. 48 ; secrétaire du —, i. 66 ; vote de 1649 pour abolir la fonction royale, i. 76.
- Conseil du —, réglé par le Parlement, i. 49 ; limitation des pouvoirs du — par les Communes, i. 50-60 ; développement des fonctions du —, i. 54 ; affaires portées devant le —, i. 58, 59.
- « Amis du roi » (parti des), i. 35 ; Voir *Royal, Royales, Royaux*.
- Romains (question) des catholiques. Voir *Catholicue*.
- Royal (pardon), i. 326.
- Royales (fonctions) délégation des —, i. 183 ; — en souffrance, i. 185 ; procédure pour suppléer au défaut des —, i. 186, 187 ; proclamations (Voir *ordonnances en conseil* ; signature royale, i. 182 ; quand on s'en dispense, i. 182. Voir *Maison royale*.
- (ordonnances), autorisant des dépenses, ii. 371.
- (maison), nominations dans la —, contrôlées par les ministres, i. 148, 149.
- (donations) doivent être portées à la connaissance des ministres, i. 56.
- Royaux (revenus), i. 193.
- Russell (Lord J.), ses ministères, i. 129 n, 175 n, 177 n, 199 n ; son *Leadership* des Communes, ii. 164 ; son avis sur les questions ouvertes, ii. 120 n.